

**ANGLAIS**  
**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**  
**COMMENTAIRE COMPOSÉ DE LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE**  
**Hélène AJI, Charlotte COFFIN**

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Sur un total de soixante-seize candidats ayant composé dans cette épreuve, un seul a rendu une copie blanche. Les chiffres d'ensemble sont en nette croissance par rapport à l'année dernière (soixante-deux candidats avaient composé en 2006). La grande majorité des candidats a relevé les défis posés par le texte et le jury a pu observer une nette volonté dans bien des copies de prendre en compte la spécificité de ce texte ainsi que d'en exposer les mécanismes narratologiques. Les meilleures copies faisaient la preuve d'une bonne compréhension du texte et savaient l'allier à une expression soignée et nuancée. Le sujet de cette année, extrait du roman de George Eliot, *The Mill on the Floss*, posait la question des attentes du lecteur à l'ouverture d'un roman et de la façon dont un narrateur pouvait feindre d'y répondre tout en mettant en place des stratégies de trompe-l'œil. Il se trouvait que la thématique du rêve, déjà présente dans le texte de 2006 (Jean Rhys, *Wide Sargasso Sea*), se trouvait réinvestie, mais selon des modalités assez différentes en vertu desquelles le rêve soulignait le caractère fictionnel de toute narration par le biais d'une mise en abyme. Les copies qui prenaient soin d'analyser la symbolique mise en place dans le rêve pour ensuite l'interpréter en termes de réflexivité ont été récompensées.

Rares deviennent les candidats qui tentent simplement de recycler des connaissances préalables (ici, sur le roman victorien ou, pire, des éléments du commentaire de l'an passé) et le jury se réjouit de voir que la majorité des candidats a eu à cœur de proposer des commentaires originaux et directement pertinents. La moyenne générale est légèrement plus basse que l'année dernière, à 07,40 sur 20, baisse qui peut s'expliquer simplement par l'augmentation du nombre de candidats dans l'épreuve, mais qui est aussi un symptôme : le texte de cette année semblait plus facile, son vocabulaire plus transparent, mais il n'en était pas moins complexe et ses enjeux délicats à cerner. L'étalement des notes est très large : de 00 à 18 sur 20.

Dans le détail, 48 copies obtiennent une note strictement inférieure à 08, avec 26 copies à 05 ou moins. Les notes de ces 26 copies s'expliquent par plusieurs facteurs. Le manque de maîtrise de la langue anglaise est parfois inquiétant chez des optionnaires : il empêche visiblement ces candidats de comprendre le texte correctement, de déceler les subtilités syntaxiques qui sont les marques de l'intervention de la narratrice, d'exprimer clairement et efficacement les termes de leur commentaire. Pour ces candidats, le choix de l'option du commentaire composé en langue anglaise est véritablement à mettre en question et le jury recommande à nouveau aux candidats de prendre les conseils de leurs préparateurs et de faire ces choix non par défaut, ni même par goût, mais dans la perspective du concours.

D'autres déficiences, plus aisées à corriger dans le cadre strict de la préparation, sont d'ordre rhétorique : le non-respect du plan annoncé en introduction ou, d'une manière plus globale, le non-respect des conventions rhétoriques du commentaire composé (nous renvoyons les candidats et leurs préparateurs aux notes sur les attentes du jury à cet égard présentées dans le rapport 2006). Les notes très basses sanctionnent des copies incomplètes (une introduction sans suite, des plans très parcellaires) tandis que les notes entre 05 et 08 correspondent à des commentaires descriptifs et paraphrastiques, qui pour toute conceptualisation se contentent du placage sans discernement de notions d'histoire littéraire, voire de civilisation. Entrent également dans la catégorie des copies insuffisantes celles qui ne tiennent pas compte de l'intitulé général de l'épreuve et optent pour un commentaire linéaire, clairement déclaré ou très mal déguisé. Les candidats doivent faire l'effort de penser un plan et, par conséquent, d'élaborer une réflexion personnelle, qui ne suive pas le déroulement du texte.

Les copies entre 08 et 10 sur 20 sont celles qui présentent les prémisses d'un bon commentaire : le jury y trouve des analyses ponctuelles justes, des remarques stylistiques intéressantes, mais dont l'organisation d'ensemble reste maladroite. Bon nombre de ces copies s'obstinent à dégager l'inévitable troisième partie de toute dissertation, sans que leurs auteurs se rendent compte à quel point une troisième partie plaquée ou redondante leur est préjudiciable. Le jury n'a pas d'attentes particulières en ce qui concerne le plan et la troisième partie n'est pas une exigence absolue. Les plans doivent s'imposer et leur progression rhétorique doit constamment servir le développement du commentaire et d'un argumentaire. Les plans qui parviennent à cette efficacité et à cette économie sont ceux qui agrément au jury.

Les notes au-dessus de 10 sur 20 récompensent les candidats qui sont parvenus à trouver un juste équilibre entre un commentaire précis dans l'analyse, mais synthétique et progressif dans son expression. Ne dépassent pas 12 sur 20 les copies dont la problématique reste faible et le développement trop convenu : il n'est pas toujours de bonne stratégie de consacrer la première partie à une analyse de la structure du texte, car cette méthode fait courir le risque d'une première partie se résumant à une paraphrase linéaire du texte. Il ne faut pas non plus oublier les remarques formelles, sur les temps des verbes, ici, par exemple, car elles sont les fondements nécessaires de toute évaluation du statut du texte et de sa narratrice.

Le jury a eu le plaisir de donner à 6 copies des notes supérieures ou égales à 15 sur 20. Ces copies ont su faire la preuve d'une véritable maîtrise de l'exercice, alliée à une grande sensibilité littéraire et parfois même à un enthousiasme parfaitement réjouissant. Deux copies véritablement excellentes ont retenu l'attention du jury et reçu les notes de 18 et 17 sur 20. Si l'une d'elle présentait une introduction un peu déroutante, elle dégageait ensuite de manière claire et bien informée les enjeux principaux du texte. Montrant d'abord combien ce texte était représentatif d'une charnière entre le romantisme et la modernité, la copie insistait sur l'affirmation du contrôle de la narratrice sur l'information et les modalités de communication de cette information ; la mise en abyme de la narration par le procédé du rêve donne le ton de l'ensemble du roman, le plaçant sous le signe de la fiction ; il était alors possible au candidat de faire jouer les rapports problématiques que le texte romanesque entretient avec la réalité et de mettre en évidence les pièges que la description apparemment réaliste tend au lecteur. L'autre très bonne copie prenait un chemin différent, proposant un autre plan dont l'horizon était l'analyse du rêve comme signe de la projection subjective à la source de la fiction : il s'agissait dans cette démarche d'analyse de souligner à quel point l'emploi de la première personne du singulier par la narratrice encourageait l'identification du lecteur, contribuant à le plonger au cœur du paysage et de l'intrigue ; l'appel aux sens donnait un contrepoint à l'évocation du rêve, contribuant à la construction d'un décor plus qu'à la description d'un lieu ; dans cette perspective, il devenait nécessaire d'évoquer l'anthropomorphisation du

paysage et sa mise en conformité avec la nostalgie de la narratrice, processus dont la conséquence principale était la fluidification de la narration et la propension du texte à l'envolée lyrique. On voit, par ces deux exemples, la diversité des interprétations que le jury estimait recevables pour peu qu'elles soient finement argumentées et suivies avec constance tout au long de la copie.

Le sujet de 2007 a donc permis à certains candidats de proposer des lectures intéressantes où s'exprimaient sensibilité à l'objet littéraire et compétences linguistiques. Le jury a apprécié les prestations qui savaient équilibrer les connaissances d'histoire littéraire sur le roman de la deuxième moitié du XIXe siècle britannique et l'attention portée à un texte seuil, s'inscrivant dans le grand florilège des ouvertures de romans. Capables de distinguer entre les traits de conformité aux attentes du lecteur et les écarts par rapport à la norme, les meilleures copies ont ainsi apporté leur contribution à une réflexion critique plus large sur les enjeux de la narration et de la fiction.

#### **Remarques ponctuelles sur le texte proposé dans le sujet de 2007 :**

Puisque aucun plan de commentaire prédéfini n'était attendu, le jury ne proposera pas de corrigé, mais une série de remarques, non hiérarchisées. Il s'agit de points saillants du texte sur lesquels nous attendions les réactions et commentaires des candidats. Certaines de ces remarques ont également pour but d'éclairer les candidats sur des commentaires possibles, que nous n'avons pas eus, mais dont l'absence n'a pas été pénalisante. Une bonne ou très bonne copie pouvait fort bien ne pas rassembler la totalité de ces points ou en développer d'autres, mais présenter une argumentation forte et précise qui se révélait suffisante ou tout aussi pertinente.

Un premier aspect est la construction d'un paysage dont le mouvement semble être celui de la concentration progressive sur un point central. L'utilisation des couleurs, le choix des personnages venant habiter ce paysage pouvait amener à des remarques sur la dimension picturale de la description, renvoyant par certains côtés à Constable et aux paysages typiques de l'Angleterre rurale en voie d'industrialisation, mais aussi par d'autres, notamment l'insistance sur le mouvement, les tourbillons et les impressions, aux toiles de Turner. Peu de copies ont vu qu'il était possible, dans l'écriture, de faire fusionner ces deux esthétiques.

Qui dit pictorialité dit évidemment insistance sur le regard : son ampleur est variable, mais le texte attire de manière répétée l'attention sur la présence d'une narratrice « voyante », spectatrice du paysage et de la scène qui s'y déroule. La révélation du rêve renforce le caractère subjectif de cette vision : l'introduction au roman ne nous présente pas tant le cadre dans lequel l'intrigue va se dérouler que l'espace mental dans lequel une mémoire personnelle va se mettre en place et mettre en scène les faits mémorables de son passé. L'insertion de figures symboliques (« the waggoner », « the horse ») indique de manière voilée au lecteur que ce récit vaudra par la signification dont le charge la narratrice. Les jeux de la modalisation, surtout dans l'affirmation du rôle de l'imagination (« I fancy »), sous-entendent que l'invention vient se substituer à la mémoire, que la fiction remplace l'histoire.

La temporalité du texte renforce cet effet de brouillage entre création et remémoration induit par le rêve : il se crée un espace atemporel où l'adverbe « now » désigne aussi bien le passé que le présent, aussi bien le présent du rêve que celui de la narration. L'effondrement des partitions du temps est complet à la fin du texte, quand il devient clair que le récit et le rêve sont à situer au même endroit. Plus qu'un pont entre deux époques, la narratrice effectue la fusion de ces deux époques, mettant en concurrence rêve et narration, redinant ainsi surtout

l'écart entre la fiction et une réalité qu'elle ne peut que prétendre raconter. Si pont il y a, il est correspondance entre le rêve et le récit prétendument autobiographique et son existence souligne justement combien le pont entre récit et réalité est sujet à caution.

C'est dans cette même perspective que peuvent s'expliquer tous les effets de brouillage entre espace terrestre et espace aquatique, entre perception par la vue et par l'ouïe. À l'image du moulin, peut-être, le moteur même du texte est cet effacement des limites. Certaines copies sont allées jusqu'à parler de synesthésie, mais il s'agit surtout de ménager un espace d'incertitude et de doute où s'orchestrent les mises en abyme et les effets de double ou de triple fond : le paysage dans le rêve duplique apparemment celui du souvenir, qui est lui-même censé servir de décor à la rédaction du récit ; au bout du texte, le lecteur constate que la narratrice semble s'incarner triplement dans la voix qui dit « je » dans le récit, dans le récit du rêve, et dans la figure de la petite fille qui rentre à la maison. L'élément physique des bras accoudés sur le pont et sur le fauteuil entérine ces indéterminations. Il était judicieux d'insister sur le fait que ces indéterminations sont de manière essentielle celles de toute narration, de sorte que ce début de roman se place métatextuellement dans une interrogation sur le statut de ce qui va s'y dire.

En proposant ce sujet en 2007, le jury souhaitait susciter des commentaires à portée esthétique (sur les rapports entre écriture et pictorialité) et narratologique (sur les seuils du texte ainsi que sur les modes d'intervention du narrateur). Bien des copies ont su ménager un espace de réflexion théorique sans jamais perdre de vue la spécificité du texte qui leur était proposé et ses enjeux propres au roman du XIXe siècle britannique. Que leurs auteurs en soient ici remerciés. Le jury incite les candidats à l'épreuve de commentaire composé en langue anglaise à une réflexion littéraire qui sache prendre en compte les particularités de la sphère culturelle anglophone sans oublier que ses enjeux rejoignent en bien des points ceux des littératures des autres domaines linguistiques.